

LE MODÈLE SUISSE

Certes, la France et la Suisse apparaissent comme deux pays très différents, voire opposés. La France est un Etat centralisé, avec une seule culture prédominante et constitue de par la taille de son économie une puissance mondiale ou, au minimum, régionale. La Suisse, confédération fondée à partir de trois mondes culturels (alémanique, romand et italien) est une petite nation (environ un quatorzième de la superficie et un huitième de la population de la France). Pourtant, certaines caractéristiques de fonctionnement de ce pays méritent d'être examinées avec grand intérêt.

Présentons d'abord quelques statistiques révélatrices. Tout d'abord, le PIB par habitant (80 000 euros, approximativement) est presque le double de celui de la France (43 000 euros). Le taux de chômage s'élève à 3,2 % contre plus de 11 % pour notre pays. En termes de compétitivité, la Suisse occupe la première place dans le monde, alors que la France n'est que 25^{ème} (chiffres de 2014). Si maintenant on prend les statistiques du développement humain (chiffres de 2012), la Suisse occupe la neuvième place et la France, la vingtième. Si on prend le classement sur le « bonheur » (statistiques des Nations-Unis), la Suisse arrive en troisième position, là où la France pointe à la vingt-cinquième place. Enfin, mentionnons la durée hebdomadaire moyenne de travail : 42,5 heures, bien supérieure à celle effectuée en France.

Passons ensuite aux points forts de l'économie suisse. Nous commencerons par souligner l'importance de l'éducation et de la formation professionnelle dans les performances des entreprises suisses. Ce pays abrite d'excellentes universités (Saint-Gall, par exemple) et écoles spécialisées (Le Polytechnikum de Zurich, pour les ingénieurs et HEC-Lausanne ou l'IMD, pour les études de management). A cela s'ajoute l'excellence de la filière « apprentissage », reconnue comme une voie de développement personnel à part entière (1 jeune sur 3 de plus de 15 ans suit cette trajectoire). On peut également mentionner l'existence d'écoles professionnelles de grande qualité, que ce soit l'Ecole Hôtelière (Montreux) ou l'Ecole d'Horlogerie. Clairement, c'est le modèle allemand qui a servi de guide à nos voisins suisses.

Autre point fort de la Suisse : ses performances exceptionnelles à l'export et cela malgré une monnaie très forte (le franc suisse s'est apprécié de 15 % par rapport à l'euro, depuis 2 ans). On connaît très bien les grandes sociétés suisses (Nestlé, Roche, Novartis, etc.) ; ainsi 14 multinationales suisses appartiennent aux 500 plus grandes entreprises mondiales (la France en compte seulement 29, tout en étant 8 fois plus peuplée). Mais, les petites et moyennes entreprises suisses sont également très présentes à l'étranger, dans la mesure où le marché national reste relativement limité. D'ailleurs, toutes proportions gardées, en termes d'exportations par habitant, la Suisse exporte plus que l'Allemagne.

Le dernier atout de la Suisse est sa capacité d'innovation. Un exemple parlant émane de l'industrie horlogère. Considérée comme moribonde dans les années 80, à la suite de l'émergence de la concurrence américaine et asiatique, l'industrie horlogère suisse s'est redressée en s'appuyant à la fois sur ses traditions et la création de nouveaux modèles bénéficiant des derniers perfectionnements, alors que dans le même temps, l'industrie horlogère française, de l'autre côté du Jura, tendait à disparaître. On pourrait multiplier les exemples dans d'autres industries, telles que la chimie, la pharmacie, l'électromécanique ou l'agro-alimentaire. Contrairement aux idées reçues, le secteur bancaire ne représente que 9 % du PIB, l'industrie ayant un poids relatif plus élevé qu'en France.

Une autre dimension qui influe sur l'économie concerne les structures sociales et politiques. La Suisse est une adepte de la « démocratie directe ». A travers un système de référendums aux différents niveaux : local, cantonal ou fédéral, appelés « votations », les Suisses sont consultés régulièrement sur les problèmes liés à l'actualité. Ainsi, récemment, ils ont refusé d'augmenter la durée des vacances qui leur été proposée par le Conseil fédéral.

Compte tenu des opportunités offertes en matière de travail (salaires supérieurs de 2 ou 3 fois aux rémunérations en France, taux de chômage très faible), la Suisse attire ses voisins : on compte actuellement plus de 150 000 frontaliers français qui travaillent en Suisse. Par conséquent, les leçons à tirer de l'exemple suisse sont multiples, à savoir :

- priorité donnée à la formation et à l'innovation qui permettent d'alimenter une industrie à haute valeur ajoutée (et donc moins sensible au facteur prix) ;
- un environnement du travail simplifié (le Code du Travail représente 20 pages, contre 350 en France) ;
- une propension à exporter favorisée à la fois par la qualité des produits et l'étroitesse du marché national ;
- une décentralisation des décisions qui rapproche le citoyen des lieux du pouvoir et renforce son sens des responsabilités (la Suisse n'est pas considérée comme un « Etat providence » et le secteur public est limité à l'essentiel). D'ailleurs, de nombreux pays envoient des missions pour étudier sur place les raisons du succès suisse. Peut-être nos dirigeants devraient s'en inspirer.

Bernard Marois